

Notre projet pédagogique

1. Objectifs pédagogiques de notre enseignement

1.1. Maison et école sont des lieux d'éducation

- La maison est le premier lieu d'éducation et l'équipe éducative aura à cœur de vous accompagner dans cette tâche.
- Notre école aide l'enfant à développer ses différentes potentialités et à construire sa personnalité.
- L'enfant va pouvoir expérimenter, dans son vécu scolaire, les valeurs de solidarité, de responsabilité, de créativité et de respect de la personne.

1.2. Notre école veut prendre en compte tous les enfants et chaque enfant en particulier

L'école accueille chaque enfant comme une personne unique et différente, l'aide à développer sa personnalité, le conduit à son plein épanouissement.

1.3. L'école est une communauté

L'école est une communauté qui veut atteindre des objectifs communs où enseignants, élèves et parents interagissent en permanence.

1.4. L'école est ouverte vers l'extérieur

L'école est désireuse d'ouvrir l'enfant sur le monde extérieur en tenant compte de sa famille, de son environnement social, religieux, culturel et sportif.

2. Choix pédagogiques

2.1. Développer une pédagogie

- **Fonctionnelle** : apprendre à apprendre, utiliser des référents, acquérir une méthode de travail.
- **Différenciée** : assurer la continuité des apprentissages dans le respect des différences. L'enseignant veillera à mettre en place les outils ou stratégies adaptés à chaque enfant en fonction de ses besoins spécifiques. Dans un cadre légal, des aménagements raisonnables pourront être mis en place à la suite de réunions avec le PMS et de tests spécifiques réalisés par des professionnels (neuropédiatres, neuropsychiatres, pédopsychiatres).
- **Globale** : éduquer tout l'enfant en l'aidant à construire son savoir, son savoir-faire et son savoir-être.
- **Interdisciplinaire** : décloisonner les années et les matières.

2.2. Mettre en place une stratégie d'évaluation

- **Formative** : elle peut avoir lieu à tout moment et est comme un diagnostic. Elle montre où l'élève en est à un moment donné et révèle les difficultés qu'il reste à vaincre. Ce sont les séances d'exercices et d'entraînement qui sont proposées à votre enfant quotidiennement, en classe.
- **Sommative** : ce sont les évaluations des matières acquises à différents moments de l'année. Au terme des cycles 5/8 et 8/10, les élèves participeront aux épreuves d'évaluation externe rédigées par la Fédération de l'Enseignement Fondamental Catholique.
- **Certificative** : au terme du cycle fondamental, chaque enfant ayant franchi les différentes étapes d'apprentissage se verra attribuer un C.E.B. (Certificat d'Études de Base) suivant la décision du Conseil de cycle (5^e et 6^e années) sur base des résultats obtenus aux différentes épreuves sommatives et de son dossier pédagogique. Depuis juin 2008, l'organisation de cette épreuve commune à tous est confiée à l'Inspection de Secteur et suppose, entre autres, des modifications d'horaires.

2.3. Vivre une dynamique de la réussite

- Travailler dans un esprit positif : encourager, conseiller, motiver.
- Donner une place à la créativité, à l'expression, à la communication.